

Rapport d'activités

10



sommaire



4

L'ADN SE PRÉSENTE

- Un territoire aux multiples dimensions p.4
- Trombinoscope p.5
- Des compétences pour le dynamisme du territoire p.6
- L'organisation institutionnelle p.7
- Le conseil communautaire : 87 élus au service de projets ambitieux p.8
- Les élus de l'adn en 2010 p.9
- Les organismes extérieurs p.10
- Les temps forts de 2010 p.11



13 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les parcs d'activités économiques p.13



15

AMÉNAGER ET PARTAGER L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Transport : les grands chantiers de 2010 p.15

16 NOTRE CADRE DE VIE : UN ATOUT À PRÉSERVER

- Projets 2011 p.16
- Travaux en eau et assainissement par communes p.17
- Le service public d'assainissement non collectif p.18
- Une année dédiée aux projets et à la sensibilisation de la population p.19



20

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Plan climat territorial p.20
- La coordination des plans communaux de sauvegarde p.21
- Le PCS p.22
- Port de la Jonction et Egrian p.23

25 CULTIVER LA COHÉSION ET LA SOLIDARITÉ

- La cohésion sociale, au cœur des préoccupations de l'adn p.25
- Les grands événements culturels p.27



28

FINANCES

- Ressources humaines p.32
- Informatique : les actions menées en 2010 p.33
- SIG p.33
- De l'information à la promotion p.34

édito

J'ai le plaisir de vous présenter le résultat d'une nouvelle année de travail des élus communautaires et des équipes techniques de l'agglomération de Nevers 2010 est une année particulière, puisque l'adn est passée de 10 à 11 communes, avec l'entrée de la commune de Gimouille. Une année marquée également par une volonté des élus et des équipes d'assurer au quotidien une gestion efficace, pragmatique de l'ensemble des services avec pour seul objectif, le confort des habitants du territoire.

Un confort qui passe entre autres par une gestion plus rationnelle des services d'assainissement, avec le SPANC, et les nombreux aménagements effectués sur les réseaux. Qui passe également par une offre de transport adaptée, à la fois aux besoins des usagers mais aussi à leur situation, avec par exemple le « Ticket'R », destiné aux familles les plus défavorisées.

Cette année l'adn a également lancé son Plan Climat Territorial, baptisé « Hélio » et recruté un chargé de mission. Elle prépare d'importants projets pour les prochaines années, en concertation avec les particuliers, mais aussi les entreprises, pour réfléchir ensemble aux solutions de demain.

Des entreprises pour lesquelles l'année 2010 aura vu l'extension du Parc d'activités de Varennes-Vauzelles/ Garchizy, offrant ainsi aux nouvelles entreprises un environnement favorable à leur développement : aménagements paysagers, autoroute, moyens de communication optimaux ...

En ces temps de crise, plus que jamais, nous souhaitons affirmer notre détermination à œuvrer pour un développement durable de notre territoire, sur le plan économique, mais aussi culturel, avec un soutien aux associations augmenté de 30% et une réflexion engagée sur la compétence culture. Tout cela pour offrir aux habitants un environnement sain et sécurisant, comme à travers notre Plan communal de Sauvegarde ou EGRIAN, une réflexion engagée sur les risques d'inondations.

Notre territoire a de multiples atouts, géographiques, patrimoniaux, culturels et nous nous employons à le rendre toujours plus attractif, en soutenant la dynamique de tous ses acteurs.

Je vous invite donc à découvrir l'ensemble du travail effectué en 2010 par les élus et les techniciens et vous souhaite une agréable lecture.

**Didier Boulaud,
Président de l'adn**



Rapport d'activités 2010 de l'adn, Communauté d'agglomération de Nevers, septembre 2011

Directeur de la publication : Didier Boulaud, Président de l'adn

Rédaction des textes : adn

Coordination : Service communication

Crédits photo : adn,

Réalisation et mise en page : Agence iti-Conseil Nevers

Impression : labellisée Imprim' Vert

Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées raisonnablement. Ce papier est économique et contribue à la préservation de l'environnement.

“

L'adn c'est :

- **l'unique agglomération du département,**
- **la 3ème Communauté d'agglomération de Bourgogne, après Dijon et Chalon-sur-Saône, 70 000 habitants, 1/3 de la population nivernaise,**
- **130 agents (au 31 décembre 2010)**
- **un budget global de 50 millions €**
- **plus de 900 000€ versés à diverses structures culturelles et à la Mission Locale Jeunes.**

”

Un peu d'histoire

2003 : la Communauté d'agglomération de Nevers (adn) est créée suite à la loi Chevènement du 12 juillet 1999 qui modifie et structure le cadre de la coopération intercommunale. 10 communes la composent : Challuy, Coulanges-lès-Nevers, Fourchambault, Garchizy, Germigny-sur-Loire, Nevers, Pougues-les-Eaux, Saincaize-Meauce, Sermoise-sur-Loire et Varennes-Vauzelles.

2004 : le 1er contrat d'agglomération est signé. Il définit la stratégie et les projets de l'adn sur le moyen terme.

2009 : l'adn entre dans une nouvelle période contractuelle avec le contrat de territoire réunissant dans un seul contrat l'adn et le Pays de Nevers Sud Nivernais (PNSN). Il s'articule autour de 5 axes privilégiés : le développement économique ; la formation et l'emploi ; l'environnement, le tourisme et la culture ; les services à la population ; l'ingénierie et la communication.

■ Un territoire aux multiples dimensions

A 2h00 de Paris et de Clermont-Ferrand, 3h de Lyon et de Dijon, l'adn, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est au carrefour d'un axe nord/sud ; est/ouest qui offre à ses habitants un cadre de vie idéal et un dynamisme économique important pour les entrepreneurs.

Première aire urbaine de la Nièvre avec un tiers de la population nivernaise, 33 000 emplois et 2 777 entreprises, nichée entre la Loire et l'Allier, l'adn offre une qualité de vie appréciée et recherchée :

Le territoire, partagé entre un environnement rural et urbain, dévoile de nouveaux charmes au fil des saisons. Riche par sa biodiversité et ses activités nature, l'adn propose aussi une multitude de festivals qui rythment l'année : jazz, théâtre de rue, arts visuels, musiques actuelles sont autant d'esthétiques qui occupent une place de choix dans les événements programmés.

Fort de ses multiples atouts, l'adn mutualise les moyens et les savoir-faire pour un développement cohérent et solidaire d'un seul et même territoire. Elle permet ainsi à onze communes d'élaborer un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire.

1er janvier 2010 : une nouvelle commune rejoint l'adn : Gimouille

“

L'adn est adhérente au Pays de Nevers Sud Nivernais :

Le PNSN c'est :

- **128 000 habitants,**
- **11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale**
- **2 communes isolées.**
- **83 communes**

”



De par son action quotidienne, en lien avec la communauté d'agglomération de Nevers, il mobilise des crédits publics au profit des projets de développement locaux. Acteur relais entre les porteurs de projet - collectivités, entreprises, associations, habitants et les politiques de l'Etat, du conseil régional de Bourgogne et du conseil général de la Nièvre, il contribue avec l'ensemble de ses partenaires à créer les conditions du développement local.

Trombinoscope des communes

Challuy



Population : 1 732 habitants
les Challusiens
Maire : Fabrice BERGER

Coulanges-lès -Nevers



Population : 3 709 habitants
les Coulangeois
Maire : Maryse AUGENDRE

Fourchambault



Population : 4 790 habitants
les Fourchambaultais
Maire : Jean-René LEROY

Garchizy



Population : 3 821 habitants
les Garchizois
Maire : Roger CHARAUDIE

Germigny-sur-Loire



Population : 713 habitants
les Germignois
Maire : Jean-Pierre DEVILLECHAISE

Gimouille



Population : 500 habitants
les Gémoliens
Maire : Bernard NICOLAS

Nevers



Population : 39 541 habitants,
les Neversois
Maire : Didier BOULAUD,
réélu en mars 2008

Pougues-les-Eaux



Population : 2 572 habitants,
les Pougouais
Maire : Mauricette MAITRE

Saincaize-Meauce



Population : 435 habitants,
les Saincaizois
Maire : Gérard AUBRY

Sermoise-sur-Loire



Population : 1 719 habitants
les Sermoisien
Maire : Josiane ROGER

Varennnes-Vauzelles



Population : 9 731 habitants,
les Vauzellien
Maire : Pascal REUILLARD

Des compétences pour le dynamisme du territoire

Chaque jour, les équipes et les élus de l'**adn** se mobilisent pour dynamiser le territoire, améliorer le cadre de vie et apporter aux habitants un service de qualité qui réponde à leurs attentes. Eau et assainissement, transports et mobilités, cohésion sociale... sont autant de compétences transférées à l'**adn**.



Les compétences obligatoires

• Développement économique :

Actions de développement économique (boucle haut débit, incubateur régional CEEI...), création, aménagement, entretien et gestion de parcs d'activités d'intérêt communautaire.

• Aménagement de l'espace communautaire :

Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, schéma directeur (valant SCOT), organisation des transports urbains.

• Equilibre social de l'habitat :

Politique du logement, Programme Local de l'Habitat (PLH), actions et aides financières en faveur du logement social, réserves foncières, actions en faveur du logement des personnes défavorisées et amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

• Cohésion sociale :

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire : Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), Contrat Régional de Cohésion Sociale (CRCS), Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Dispositif de Réussite Educative (DRE)... sont autant d'outils destinés à lutter contre l'exclusion.

Les compétences optionnelles

• Assainissement

• Eau

• Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie)

Les compétences facultatives

• Système d'Information Géographique (SIG)

• Soutien aux grands événements culturels

• Sauvegarde des espaces boisés et naturels riverains de la Loire, de la Nièvre et de leurs affluents

• Création et gestion d'une aire de grand passage pour les gens du voyage

Le conseil communautaire : 87 élus au service de projets ambitieux

Renouvelé en mars 2008 à la suite des élections municipales, le conseil communautaire regroupe des élus des 11 communes. Depuis le 1er janvier 2010 et suite à l'intégration de la commune de Gimouille, 87 élus y siègent.



Les instances

Le Président

Le Président assure l'exécution des délibérations du conseil communautaire et représente la Communauté d'agglomération de Nevers dans tous les actes de la vie civile. Il préside de droit toutes les commissions thématiques et le Bureau communautaire. Le Président reçoit délégation du conseil communautaire dans certains domaines.

138 décisions du Président ont été prises en 2010.

Il est l'autorité qui nomme le personnel.

Le conseil communautaire : l'assemblée délibérante

L'adn est administrée par le conseil communautaire composé de 87 conseillers communautaires. Ils sont élus pour six ans, à chaque renouvellement municipal.

Le conseil communautaire se réunit au minimum une fois par trimestre sur convocation du Président. Le conseil adopte après débat les décisions, vote les budgets et décide des grands projets. La décision une fois votée est officialisée sous la forme d'une délibération.

En 2010, le Conseil communautaire a siégé 7 fois et a pris 235 délibérations.

Le bureau communautaire : l'instance intermédiaire

Il compte 25 personnes : le Président, les 11 Vice-présidents, un représentant par commune et les Présidents des commissions Cohésion sociale et Transports. Il valide notamment l'ordre du jour du conseil communautaire et se réunit tous les mois environ.

En 2010, le bureau communautaire a été convoqué 16 fois.

Les commissions thématiques : le lieu d'information des élus

Les projets sont examinés et débattus, avant d'être soumis au bureau. Chaque commission est composée de 22 membres c'est-à-dire deux conseillers communautaires par commune. Il existe 11 commissions thématiques qui se réunissent aussi souvent que nécessaire et sont animées par un Vice-président.

Le groupe technique permanent

Il est composé des directeurs et secrétaires généraux des communes. C'est une instance technique de réflexion et de coordination. Ce groupe de travail se réunit une fois par semaine environ.

Un projet passe obligatoirement par ces quatre instances (groupe technique permanent, commission, bureau, conseil) pour être mis en place.

Les élus de l'adn en 2010

Challuy



M. Fabrice BERGER, maire et 6ème vice-président
 Mesdames, Messieurs Sylvie ANTONOFF, Daniel BOUCHARD, Michelle FLOQUET, Jean-Dimas MALOT, Anthony MEUNIER, Jean-Marc TRAMOY

Saincaize-Meauce



M. Gérard AUBRY, maire et 9ème vice-président
 Messieurs, Marcel ARMINGEAT, Joël DESPREZ, Pascal DESSAUNY, Madame Sandrine TRICHEUX

Nevers



M. Didier BOULAUD, sénateur et président, M. Florent SAINTE FARE GARNOT, maire et 10ème vice-président
 Mesdames, Messieurs Thierry BOIDEVEZY, Patrick CENTELLES, Patrice CORDE, Emmanuel GISSEROT, Christian LEBATTEUR, Jean-Luc MARTINAT, Béatrice CANLER, Carlos OLIVEIRA, Florence OMBRET, Jacqueline RICHARD, Christophe WARNANT

Garchizy



M. Roger CHARAUDIE, maire et 3ème vice-président
 Mesdames, Messieurs Cyril HALLIER, Colette BOCH, Didier BELLANGER, Karyne FONTAINE, Serge GOUNOT, Bernard MANCION, Jean-Paul PINAUD, Aline PIVRY

Coulanges-lès-Nevers



Mme Maryse AUGENDRE, maire et 4ème vice-présidente
 Mesdames, Messieurs Sébastien ALLEMANDOU, Valéry CHAMBENOIS, Annick DI COSTANZO, Denis CUREYRAS, Jean-Pierre FORT, André GAUTIER, André POURCELLE, Michèle THOMAS

Sermoise-sur-Loire



Mme Josiane ROGER, maire et 7ème vice-présidente
 Mesdames, Messieurs Daniel DAUDIER, Manuel DE JESUS, Jean-François JONDEAU, Evelyne LEFORESTIER, Daniel LESUEUR, Michelle MIRE

Pougues-les-Eaux



Mme Mauricette MAITRE, maire et 5ème vice-présidente
 Mesdames, Messieurs Françoise BENAS, Gilles BERTRAND, Gilles LEFORT, Danièle PERCHE, Jean-Louis SANCHEZ, Thierry SCARFOGLIERE

Germigny-sur-Loire



M. Jean-Pierre DEVILLECHAISE, maire et 8ème vice-président
 Messieurs Dominique MAILLOT, Lyonnell POUPON, Madame Valérie RAMEAU, Bernard TARDY

Fourchambault



M. Jean-René LEROY, maire et 2ème vice-président
 Mesdames, Messieurs Simon ADAM, Caroline GAFFET, Alain HERTELOUP, Gilles JACQUET, Michel JOLLIN, Lionel LIMA, Jean-Louis MICHOT, Marie-Madeleine MONESTIER

Vareennes-Vauzelles



M. Pascal REUILLARD, maire et 1er vice-président
 Mesdames, Messieurs Isabelle LAMBERT-JOUANNEAU, Eliane DESABRE, Jean-Louis DURET, Geneviève GRAILLOT, Jean-François HENRIOT, Gérard HENRY, Lionel LECHER, Pascal MARTIN, Alain MARTIN, Olivier SICOT.

Gimouille



M. Bernard NICOLAS, maire et 11ème vice-président
 Messieurs Alain BAS, Jean GIEMZA, Claude PLANTARD, Jean-Pierre PREFOL

Les commissions

Les commissions **thématiques** de l'adn, au nombre de onze, sont placées sous la responsabilité d'un vice-président et se composent chacune de deux élus par commune. Les membres examinent les projets relevant de leur commission, donnent leur avis et participent ainsi aux travaux préparatoires des conseils communautaires.

	Vice-président de la commission
• Finances	M. MAÎTRE
• Logement – habitat	M. AUGENDRE
• Aménagement du territoire et zones d'activités	P. REUILLARD
• Transports – PDU	G. HENRY
• Collecte – traitement – environnement	J-R. LEROY
• Eau – assainissement – travaux	R. CHARAUDIE
• Grands évènements culturels et communication	J-P. DEVILLECHAISE
• Contrat de territoire et relations inter collectivités	D. BOULAUD
• Cohésion sociale	T. BOIDEVEZY
• Personnel	F. SAINTE FARE GARNOT
• Commission mode de gestion du service public de l'eau et de l'assainissement	R. CHARAUDIE

En outre, **cinq commissions** spécialisées ont été mises en place, présidées par M. BOULAUD ou son représentant.

• Commission délégation des services publics	J. ROGER
• Commission d'appel d'offres	J. ROGER
• Commission locale d'évaluation des transferts de charges	D. BOULAUD
• Commission consultative des services publics locaux	F. BERGER
• Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite	G. HENRY

En 2010, 69 marchés publics ont été passés pour un total de 19,6 millions d'euros.

Les organismes extérieurs



- **GIP/DSU de l'agglomération de Nevers** (Groupement d'Intérêt Public / Développement Social Urbain) : il met en œuvre le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération de Nevers, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi et le Dispositif de Réussite Educative.

- **Syndicat Mixte du SCOT du Grand Nevers** : il assure l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Il comprend l'adn, la Communauté de communes des Amognes (16 communes) la Communauté de communes des Bertranges à la Nièvre (5 communes), la Communauté de communes Le Bon Pays (4 communes), la Communauté de communes Fil de Loire (4 communes), la Communauté de communes Loire et Allier (6 communes) et la commune isolée de Marzy.

- **Fédération des maires des villes moyennes** : elle regroupe les maires des villes moyennes ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne. + logo

- **Syndicat mixte haut débit Niverlan** : en partenariat avec le Conseil général de la Nièvre et l'adn, il suit la

Délégation de Service Public pour l'implantation du haut débit sur le territoire.

- **Association Bourgogne-Franche Comté Europe** : elle accompagne ses adhérents dans leurs projets en lien avec les programmes européens et les informe sur les politiques européennes.

- **Atmosf'Air** : association qui contrôle et mesure le niveau de pollution atmosphérique dans les départements de Bourgogne.

- **Amorce** : lieu d'échanges d'expériences notamment en matière de gestion des déchets.

- **Comité régional des transports (CRT)** : organisme qui suit les questions relatives à la politique des transports.

- **Groupement des autorités responsables de transports (GART)** : plate-forme d'échanges et de réflexion sur la qualité du service, la maîtrise de la circulation et du stationnement.



- **Fibre active** : agence de développement de la Nièvre qui a pour objet le développement de l'emploi et la promotion économique

- **Mission Locale Jeunes** : son objectif est la promotion de toute action en faveur de l'insertion et de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

- **Association TGV-Grand Centre Auvergne** : elle a pour objectif de promouvoir la réalisation d'une future ligne TGV Paris-Lyon via Nevers.

- **Association Bourgogne Développement** : elle accompagne les entreprises qui souhaitent développer leurs activités en Bourgogne

- **CEPRI** : pôle de compétences sur la prévention du risque d'inondation, à vocation nationale et européenne et à destination des collectivités territoriales et des pouvoirs publics, il a pour objet la conception et la conduite de toute action d'ordre scientifique, technique, pédagogique et documentaire dans ce domaine.

- **Société d'Economie Mixte Patrimoniale de la Nièvre** : en l'absence d'initiative privée, cette structure satisfait aux demandes d'entreprises désirant s'installer sur le territoire sans devoir faire elles-mêmes l'investissement immobilier.

- **ALEN (Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre)** : elle a pour mission d'informer, de sensibiliser, de conseiller et d'accompagner les particuliers et les entreprises sur les nouvelles technologies énergétiques.



Les temps forts de 2010

Janvier

- Entrée de la commune de Gimouille



- Lancement de l'étude sur l'accessibilité du réseau de transports aux personnes à mobilité réduite

Février :

- Ouverture de la déchèterie pour professionnels



Mars :

- Signature de la convention de dématérialisation des actes administratifs avec la préfecture

Avril

- Le sentier du Ver- Vert qui longe les berges de la Loire de Nevers à Marzy sur 3, 5 km est protégé par un contrat Natura 2000.

Juin :

- Transformation du SMEP en syndicat mixte du Grand Nevers, chargé d'élaborer le SCOT.



Juillet

- Première réunion régionale d'information sur le projet LGV à Nevers

Août

- Mise en place du Ticket'R pour les personnes les plus défavorisées sur le réseau Taneo

Septembre :

- Ouverture de l'Agence Locale de l'Énergie de la Nièvre (ALEn)



Octobre :

- Définition de la politique d'abattement en matière de taxe d'habitation

Novembre :

- Mise en place du Plan Climat Hélio et recrutement d'un chargé de mission



- Début des travaux sur le Parc d'Activités Varennes-Vauzelles/ Garchizy



Développement économique : renforcer l'attractivité économique



Assurer une offre foncière adaptée et un environnement propice au développement des entreprises, là est l'enjeu de la politique de développement économique de l'adn, qui vise à mettre en avant l'attractivité économique du territoire

Une gestion quotidienne des Parcs d'activités

2009 avait été marquée par le lancement de la Zac Varennes-Vauzelles/Garchizy, 2010 aura vu à la fois une gestion quotidienne des parcs d'activités de l'adn mais aussi une rationalisation de la gestion de la propreté, l'entretien mais aussi l'éclairage public.

Cette mutualisation a permis de confier aux services techniques des villes de Nevers, Coulanges-lès-Nevers et Varennes-Vauzelles, l'entretien des espaces verts des Parcs d'Activités se trouvant sur leur commune.

Pour l'éclairage public, des marchés à bons de commandes ont été contractualisés pour l'ensemble des 3 parcs.

Outre, l'entretien des Parcs d'Activités, le service a aussi assuré tout au long de l'année la gestion quotidienne des ses espaces communautaires.

Ainsi en 2010, des dégradations ont pu être observées sur les espaces publics, arbres abimés, potelets arrachés, candélabres renversés et le service a répondu en urgence à ces dysfonctionnements.

Une charte pour accompagner les chefs d'entreprises

En 2010, le service a poursuivi la mise en œuvre d'une charte de développement durable permettant aux entreprises ainsi qu'aux partenaires économiques du territoire de se doter d'un outil de management commun traitant de l'ensemble des thématiques concourant à l'amélioration de la qualité de l'offre territoriale. S'inscrivant dans une démarche de long terme, 2010 a été consacrée à la mise en place d'un premier dialogue avec les entreprises des 3 Parcs d'Activités. Ce sont donc plus d'une cinquantaine de chefs d'entreprises qui ont été rencontrés.

Ces entretiens permettent à l'adn de renforcer sa connaissance de chaque entreprise, en comprenant à la fois leur fonctionnement et leur organisation dans le but de proposer des services adaptés à leur fonctionnement particulier, existants ou de réfléchir, avec ces partenaires à de nouveaux services.

De ces premiers entretiens, plusieurs besoins ont été soulignés, en matière de services mutualisés (gardiennage, entretien des locaux et des espaces verts, ...), d'emplois partagés (RH, site internet, ...), de restauration et d'un accueil petite enfance adapté.

C'est par cette concertation et l'élaboration de cette charte que les entreprises deviendront de véritables partenaires de l'adn, et renforcent l'attractivité du territoire au service de la prospection exogène.

ZAC de Varennes-Vauzelles / Garchizy

Au cours de l'année 2010, le service a vu se finaliser la phase de réalisation de la ZAC de Varennes-Vauzelles / Garchizy avec l'instruction par les services de l'Etat du dossier de réalisation et du dossier Loi sur l'Eau. L'avancée des études a permis d'affiner le bilan financier de l'opération et de finaliser les dossiers de demandes de subvention, notamment auprès du FEDER.

Un arrêté préfectoral régional en date du 25 août 2010 a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif. Afin de ne pas trop retarder le lancement des travaux d'aménagement, les investigations ont été programmées pour le premier trimestre 2011.

Lancement de l'étude d'opportunité sur la friche Euro Auto Hose et acquisition foncière

En 2010, une étude a été lancée pour définir les filières et usages à développer sur le site de la friche « euro auto hose ». Ce projet est inscrit au contrat de territoire et bénéficie à ce titre de subventions.

Le Conseil Général est partenaire de cette démarche qui concerne l'ensemble des acteurs de la filière transport notamment sur le technopole de Magny-Cours.

Un cabinet d'étude a été désigné pour réaliser cette étude d'opportunité. A partir d'entretiens avec les acteurs locaux et de la filière transport en général (donneurs d'ordre, pôles de compétitivité...), le cabinet a commencé à déterminer un positionnement économique en adéquation et complémentaire au tissu existant. Les connexions avec l'ISAT

au travers de ses perspectives de développement notamment en matière de projets collaboratifs et des besoins de cette école (pépinières, accueil de chercheurs...) ont été analysées.

L'étude a également pour objet de travailler sur les synergies avec les entreprises en matière de Recherche et Développement.

Cette étude sera achevée en 2011.

Concernant l'acquisition du site, une offre financière pour un montant de 800 000 € a été déposée auprès du Tribunal de Commerce et du liquidateur judiciaire.

Cette offre a été acceptée et l'acquisition du site sera finalisée en 2011.

Commercialisation des Parcs d'Activités

En 2010, l'adn a poursuivi sa démarche volontariste en matière de

gestion et d'animation des Parcs d'Activités déclarés d'intérêt communautaire. Elle participe pleinement à l'accueil des entreprises et se positionne désormais comme un interlocuteur privilégié vis-à-vis des chefs d'entreprises.

Grace à une légère reprise suite à la crise mondiale, l'adn a concrétisé la commercialisation d'une parcelle de 4 900 m² environ avec l'entreprise Voisin Charpente sur le Parc d'Activités de Varennes-Vauzelles / Garchizy.

L'adn a aussi engagé des partenariats sérieux avec différents prospects au cours de l'année 2010 avec une poursuite de l'étude de leur projet d'implantation sur l'année 2011 :

- H2F Participations,
- Textilot.

Perspectives pour 2011

Etudes préalables à la création d'une ZAC sur le site Euro Auto Hose et acquisition du site

Réflexion sur la mise à niveau qualitative du lotissement des Chamonds et des rues non requalifiées sur le Parc d'Activités de Varennes-Vauzelles Garchizy et de Nevers.

Engagement des travaux de la ZAC de Varennes-Vauzelles / Garchizy.

Poursuite de l'entretien et de la gestion quotidienne des Parcs d'Activités ainsi que la commercialisation.

Partage avec les partenaires et les entreprises de la démarche de charte de développement durable et formalisation d'un système de management.



Transports : les grands chantiers de 2010

“

L'année 2010 a été marquée par 3 actions majeures concernant les transports sur l'agglomération de Nevers.

”

En effet, au 1er janvier 2010, la commune de Gimouille a adhéré à l'adn, adhésion qui s'est concrétisée par l'extension du périmètre des transports urbains. En matière d'offre de transport, cette extension de périmètre s'est accompagnée, outre le maintien de la desserte scolaire, par la mise en place d'un service de transports à la demande avec une liaison directe avec la ville centre. Après 6 mois de fonctionnement, ce service est un succès indiscutable avec près de 50% des courses déclenchées.

La rentrée de septembre 2010 a été marquée par l'introduction d'une tarification spécifique dénommée « Tick'R » destinée aux personnes les plus défavorisées (sur justification d'un plafond de ressources). Ces nouveaux titres s'inscrivent dans la grille tarifaire comme les tarifs le plus bas pratiqués sur le réseau (hors abonnement maternelle/primaire) ; ils représentent en effet une réduction de 50% sur le ticket unité, le carnet de 10 tickets et l'abonnement mensuel tout public.

L'année 2010 s'est terminée par la validation en Conseil Communautaire du 18 décembre du schéma directeur de mise en accessibilité du réseau de transport de l'agglomération.

Conformément aux engagements pris au travers de ce schéma, la mise en accessibilité du parc de véhicules s'est poursuivie avec l'acquisition de deux nouveaux bus et la mise à niveau de deux bus du parc actuel (mise en place d'une rampe et d'un espace pour fauteuil roulant).

Perspectives pour 2011

- **Réseau de transport** : La perspective du renouvellement du contrat de délégation de service public approchant (fin 2013), des réflexions sont à engager sur les évolutions possibles du réseau. Ces réflexions s'appuieront sur les pistes d'économies révélées par l'exploitation de l'enquête Origine - Destination menée fin 2009.
- **Haltes ferroviaires** : l'étude d'opportunité de création et/ou de réhabilitation de haltes ferroviaires s'est soldée fin 2010 par la définition des sites les plus intéressants. Le bureau d'étude rendra ses conclusions concernant les études d'aménagements dans le courant de l'année 2011.
- **Accessibilité** : mise en œuvre du programme d'aménagements des arrêts de bus en lien avec les travaux des communes.
- **Mobilier urbain** : un marché a été signé courant 2010 avec la société Decaux pour la mise à disposition d'abribus contre publicité. Dans le cadre de ce contrat, l'année 2011 verra le déploiement des nouveaux mobiliers et le reconditionnement (peinture) des anciens modèles.



Notre cadre de vie : un atout à préserver

Eau- assainissement

L'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés. Elle est soumise à de nombreux contrôles officiels et réglementés : en 2010, les 156 analyses réalisées sous contrôle de la DDASS dans le cadre du programme normal sur différents points du réseau étaient 100% conformes à la réglementation sur les paramètres physicochimiques et conformes à 99.4% pour les paramètres microbiologiques. Une auto surveillance est également assurée quotidiennement sur différents points du réseau par Véolia Eau et par la régie eau potable de l'adn.

“
En 2010 3 millions d'euros ont été consacrés à l'eau et 4 millions à l'assainissement.”

La mission de l'adn et de son délégataire est double : d'une part, produire et distribuer aux habitants une eau potable de qualité et en quantité suffisante et d'autre part, collecter et traiter les eaux usées afin de réduire l'impact des rejets dans le milieu naturel.

En 2010, 3 500 000 m³ d'eau ont été vendus

2010= harmonisation du prix de l'eau et de l'assainissement sur toutes les communes de l'adn (3,43€TTC/m³ pour une facture type de 120m³ avec assainissement collectif).

En 2010, de nombreux travaux ont été menés sur le réseau, grâce à la mise en œuvre d'un marché à bons de commande pour les prestations de travaux de réseau, de réfection de renouvellements de branchements plomb et de contrôle.

ANC

Conformément au code de l'environnement et à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006, l'adn a décidé de recenser et de diagnostiquer toutes les installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire. Ces contrôles doivent être terminés au 31 décembre 2012.

A la fin de l'année 2010, plus de 92% des 2126 systèmes d'assainissement individuels avaient été contrôlés, y compris ceux de la commune de Gimouille, nouvellement entrée dans l'agglomération. A terme, l'adn sera en mesure de dresser un bilan exhaustif de l'état de l'assainissement non collectif sur toutes les communes concernées.

Les perspectives pour demain

Une étude sur la sécurisation de la production d'eau potable sur Nevers a démarré en 2010 afin de préciser les solutions techniques à mettre en œuvre pour pouvoir assurer la production d'eau potable lors des périodes de Loire haute. Les conclusions seront connues courant 2011. Le schéma directeur d'eau potable sera également finalisé et proposera à l'adn des travaux de sécurisation et un programme pluriannuel de renouvellement de réseau. En 2011, outre la poursuite du remplacement des branchements en plomb, l'extension et le renouvellement des réseaux, seront réalisés les travaux de :

- rénovation du réservoir de la Chaume des Pendus sur la commune de Challuy et d'une des cuves du réservoir des Montapins sur Nevers,
- construction de réseaux d'assainissement et d'unités de traitement des eaux usées pour les hameaux de Boulorges sur Varennes Vauzelles et du Petit Varenne sur Germigny sur Loire.

Un schéma directeur d'assainissement sera également lancé afin de diagnostiquer la situation actuelle, modéliser le fonctionnement des réseaux et proposer une programmation pluriannuelle des investissements à réaliser.

Projets 2011

- Finalisation du schéma directeur d'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Nevers,
- Réalisation de l'étude diagnostic pour la sécurisation de la production d'eau potable à l'usine de Nevers,
- Poursuite de la mise en place de compteurs de sectorisation sur le réseau d'eau,
- Poursuite des renouvellements des branchements plombs, des compteurs et des conduites anciennes,
- Travaux de mise en conformité des installations et équipements de travail.
- Etude sur le mode de gestion du service public d'assainissement
- Démarrage de l'étude d'un schéma directeur d'assainissement sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Nevers,
- Mise en place d'assainissement collectif avec unités de traitement sur les hameaux du Petit Varenne sur la commune de Germigny-sur-Loire et de Boulorges sur la commune de Varennes-Vauzelles,
- Mise en œuvre d'une filière de valorisation ou d'élimination des boues,
- Création d'un by-pass sur la station d'épuration des Saulaies entre le prétraitement et le répartiteur en sortie de bassin anoxie.
- Création d'un réseau d'assainissement sur le secteur nord de l'agglomération de Nevers permettant la déconnexion de la lagune de Varennes-Vauzelles et le transfert des effluents sur la station d'épuration de Fourchambault Garchizy.

Travaux en eau et assainissement par communes

Des remplacements et remises à niveau de bouches à clé ont été effectués, notamment dans le cadre des programmes de voirie des communes.

Mise en place de compteurs de sectorisation de manière à mieux appréhender la circulation des masses d'eau à l'intérieur de la collectivité, les imports et les exports, et aussi pour optimiser les recherches de fuites.



Challuy

- Renouvellement du réseau d'eau potable en Ø125 amiante ciment entre la rue des Argougneaux jusqu'au Pont Carreau : 994ml de Ø125 fonte
- Dévoiement du réseau d'eau potable en extrémité de la route de Bourges : 205ml en Ø125

Coulanges-lès-Nevers

- Réfection extérieure du réservoir surélevé des Bruyères

Fourchambault:

- Extension du réseau rue Emile Martin : 36ml de Ø160
- Extension du réseau chemin du Magny : 136ml de Ø200
- Remplacement de branchements plombs
- Rénovation complète du château d'eau de 1500 m³
- Nettoyage par raclage de la conduite d'eau rue de Comentry sur 500ml
- Renouvellement de la conduite route de Nevers : 750ml en Ø80

Garchizy

- Mise aux normes du système d'assainissement collectif
- Renouvellement du réseau d'assainissement entre le quartier des Révériens et la station d'épuration de Fourchambault-Garchizy : 1076ml en Ø250
- Extension du réseau rue du 19 mars 1962 : 75ml de Ø200
- Extension du réseau rue Jean Jacques Rousseau : 543ml de Ø200

Gimouille :

- renouvellement conduite route de Bourges

Nevers:

- Remplacement de branchements plombs
- Extension du réseau d'eaux usées rue du Faubourg de Lyon : 47ml de Ø160

Pougues-les-Eaux:

- Renouvellement du réseau d'eau potable rue du Pré du Bourg : 491ml de Ø100 et 96ml de Ø150
- Mise en séparatif du réseau d'eaux usées rue du Pré du Bourg : 503ml de Ø200

Saincaize :

- renouvellement conduite cité SNCF

Sermoise-sur-Loire:

- Renouvellement du réseau eau potable rue Réquichot : 200ml de Ø63, 100ml de Ø100 et 75ml de Ø200
- Renouvellement du réseau eau potable rue du Vieux Château : 90ml de Ø50 et 190ml de Ø63
- Renouvellement du réseau eau potable route de Lyon, Chaume des Pendus et Message : 670ml de Ø200, 90ml de Ø150 et 185ml de Ø63

Varenes-Vauzelles:

- Remplacement de branchements plombs
- Rénovation complète du réservoir de Pignelin

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



Les communes lui ayant délégué leurs compétences assainissement, l'agglomération de Nevers a créé le service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour procéder à un diagnostic des installations non collectives sur l'ensemble de son territoire.

Chronologie

- 2 juin 2006 : Création du SPANC (service public d'assainissement non collectif)
- 30 décembre 2006 : Promulgation de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques
- 6 juillet 2007 : Attribution des marchés pour le diagnostic
- 14 Novembre 2010 : Fin du diagnostic

En 2010, l'activité du service public d'assainissement non collectif de l'agglomération de Nevers a consisté en :

- 22 instructions de dossiers d'installations nouvelles (-40% par rapport à 2009) et 27 contrôles de systèmes d'assainissement individuel neufs (-20% par rapport à 2009).
- Sur un total estimé de 2155 systèmes d'assainissement individuel, 1958 ont été diagnostiqués, soit 90,85% (pour mémoire 89,09%

en 2009 sur la base de 1917 installations).

- 123 contrats d'entretien de système d'assainissement individuel ont été signés (-47% par rapport à 2009).
- 125 vidanges de fosses septiques ou de fosses toutes eaux ont été réalisées (-23% par rapport à 2009).
- 251,2 m³ de matières de vidange ont été traités ; les matières de vidanges sont transportées à la station d'épuration de Nevers pour y être traitées (-36% par rapport à 2009).

L'activité du service s'est particulièrement accentuée sur la commune de Gimouille avec le lancement puis la réalisation de la campagne de diagnostic.

A la date du 31 décembre 2010, sur les 1958 diagnostics réalisés sur les communes de l'agglomération de Nevers, 1873 se sont révélés conformes soit 95,66% (94,90% en 2009). Sont considérés comme non conformes les installations ayant eu un avis défavorable, pour installation incomplète ou inadaptée, présentant un grave dysfonctionnement (absence de traitement, rejet dans un puisard, épandage colmaté, etc...) avec rejet polluant dans les eaux superficielles et nécessitant une réhabilitation urgente.

Il faut également noter que depuis le démarrage de l'étude diagnostic, 16 installations d'assainissement non collectif (2 en 2008, 7 en 2009 et 7 en 2010) ont fait l'objet d'une réhabilitation totale ou partielle de façon à se mettre en conformité.

Une année dédiée aux projets et à la sensibilisation de la population

Une cinquantaine d'agents, une quinzaine de bennes à ordures, trois déchèteries, une usine de valorisation des ordures ménagères, un centre de tri et de nombreux projets font la spécificité du service collecte et traitement des déchets, le plus important de l'adn en termes d'effectifs et d'équipements.



Résultat des missions des Ambassadeurs du tri pour l'année 2010

Les Ambassadeurs du tri ont pour missions principales d'informer et de sensibiliser les habitants des communes de l'Agglomération de Nevers au tri des emballages recyclables et d'effectuer des missions : saisie des fiches de dotations de sacs jaunes, préparation des animations scolaires et des manifestations telles que la fête de la science ou la semaine du développement durable.

En 2010, les ambassadeurs du tri ont effectué 46 animations scolaires auprès d'un millier d'élèves de 15 classes maternelles, 29 classes primaires et 2 classes de collège/lycée. A l'occasion de la Semaine du développement durable, ils ont proposé 2 animations aux écoles (fabrication d'un mini composteur – l'éco-consommation), dans 4 classes. Parallèlement, 2 journées de distribution de compost aux usagers ont été organisées sur les 2 déchèteries. Le samedi a eu lieu le village du

développement durable, pour cette manifestation, un stand a été tenu par 2 Ambassadeurs et des agents de collecte. Les agents de collecte ont procédé à plusieurs démonstrations de la collecte de verre et les Ambassadeurs du tri ont animé un stand sur le compostage (exposition, fabrication de mini composteur, information).

Lors de la Fête de la science, les Ambassadeurs du tri ont animé 2 stands (fabrication d'un mini composteur – jeu de l'oie : « sur les traces du compostage »), ils ont reçu environ 200 élèves.

337 C'est le nombre de rendez-vous sur le terrain effectués (soit 93 de moins qu'en 2009), pour 90 suivis tri sur toute l'Agglomération de Nevers, ce qui représente 9228 foyers contrôlés, soit 27 suivis de plus qu'en 2009. 40 C'est le nombre de suivis "ordures ménagères" effectués en centre-ville de Nevers (au total : 11 de plus qu'en 2009) sur 156 points de contrôle.

Les perspectives pour demain :

Les marchés relatifs aux colonnes enterrées seront attribués et les travaux débuteront en 2011. Une importante campagne de communication est prévue pour informer la population sur le nouveau système de collecte mis en place.

Bien sûr, les ambassadeurs du tri poursuivront leurs missions d'information et de contrôle.

Plan Climat Territorial



Lancement du Plan Climat Energie de la Communauté d'Agglomération de Nevers « hélio' ».

Institué par la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010, le Plan Climat Energie Territorial (PCET) doit organiser la lutte contre les changements climatiques sur le territoire de l'agglomération de Nevers.



Le PCET doit permettre d'engager un programme d'actions pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire. Pour se faire, les leviers d'actions porteront sur l'efficacité énergétique et la maîtrise des consommations ; la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement des énergies renouvelables.

Bilan de l'année 2010 :

L'année 2010 a été marquée par le recrutement du Chef de Projet Plan Climat Energie Territorial qui a pris ses fonctions le 22 novembre 2010. La fin de l'année a été consacrée aux lancement des premières réflexions autour du Plan Climat et à l'écriture d'un document de cadrage.

Au cours de l'année 2011, l'action portera principalement autour de 3 thèmes :

• Information / Sensibilisation

Tout au long de l'année, seront organisées plusieurs actions de communication (exposition, journées dédiées, concertation...) pour informer et sensibiliser les acteurs du territoire aux changements climatiques et les inciter à passer à l'action. Plus spécifiquement, des réunions de concertation seront organisées en fin d'année 2011 pour construire le premier programme d'actions du PCET.

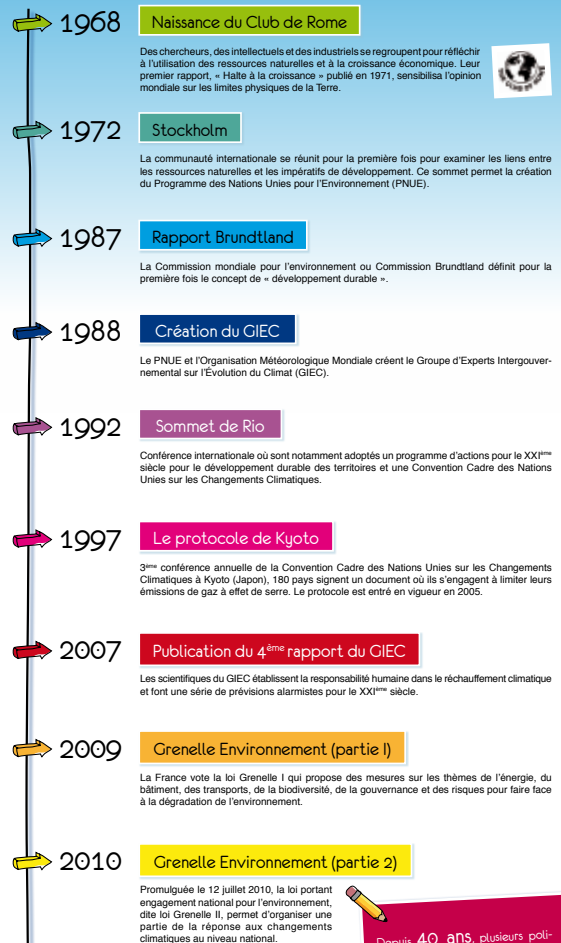
• Axe : Profil Climat

L'année 2011 verra la réalisation du profil climat du territoire (diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et étude de toutes les politiques déjà engagées pour lutter contre les changements climatiques). Ce profil climat permettra d'étoffer l'état des lieux initial.

• Axe : Actions immédiates

L'année sera l'occasion d'engager un premier wagon d'actions dans le cadre du PCET, notamment sur les aspects « Patrimoine et Service » de la Communauté d'Agglomération.

Historique des politiques développées contre les changements climatiques



Depuis 40 ans, plusieurs politiques nationales et internationales ont été engagées pour lutter contre les changements climatiques.

La coordination des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) - organisation d'une solidarité intercommunale face aux risques majeurs.



Les grandes crises connues par la France ces dernières années (AZF, tempêtes de décembre 99, Xynthia) ont mis en exergue le besoin d'outils conduisant à une adaptation locale des politiques publiques en terme de sécurité civile. Parmi ces outils, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) trouve son origine dans la loi de modernisation de la sécurité civile. Maillon du plan ORSEC, cette démarche est une obligation légale imposée aux communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles ou situées sur le territoire d'un Plan Particulier d'Intervention.

La vocation de mutualisation des moyens et des compétences des EPCI porte naturellement à s'interroger sur leur rôle dans le domaine de la gestion des risques. La loi de

modernisation de la sécurité civile prévoit la possibilité pour ces structures de coordonner les Plans Communaux de Sauvegarde. L'ambition de ce projet novateur au niveau d'une intercommunalité, est de garantir la sécurité et la santé des citoyens en agissant sur toute la chaîne du risque, afin de réduire voire supprimer les zones de vulnérabilité des territoires et des organisations. A travers le développement d'une approche intercommunale de la gestion des risques, la Communauté d'Agglomération de Nevers a la possibilité de mettre en commun les moyens humains, matériels et en ingénierie afin d'améliorer sa capacité à gérer un évènement majeur et ainsi accompagner ses communes membres qui agissent depuis de nombreuses années en matière de prévention et de gestion des risques.

“

Les PCS de l'adn en quelques chiffres
Sur l'adn, 9 communes ont pour obligations de se doter de Plans Communaux de Sauvegarde, seules les collectivités de Pougues-les-Eaux et de Varennes-Vauzelles en sont exemptes.

PCS adoptés qui seront mis à jour en 2011 :

- Nevers
- Fourchambault
- Germigny-sur Loire

PCS qui seront adoptés en 2011 :

- Saincaize-Meauce,
- Challuy,
- Sermoise-sur-Loire,
- Garchizy,
- Coulanges-lès-Nevers
- Gimouille

Démarches analogues en cours d'élaboration : Pougues-les-Eaux et de Varennes-Vauzelles.

”



Thématiques abordées en 2010 dans le cadre de la coordination intercommunale des PCS

Volet alerte :

Suite à la survenance ou à la prévision d'un événement majeur, il est souvent complexe de prévenir rapidement les personnes susceptibles d'être impactées. Face à ce constat, les élus des communes et de l'adn ont souhaité se doter d'un automate d'appel, moyen d'appel en masse qui permet de contacter la population soumise à un risque dans un périmètre donné. Cet outil sera fonctionnel dès le second semestre 2011. Il permettra également de contacter les personnes qui souhaitent être prévenues en cas de perturbations de nos services (déchets, transports, etc.).

Volet hébergement :

L'évacuation et l'accompagnement de la population en cas d'évènement majeur se doivent d'être anticipés afin de créer les conditions

les plus favorables à des situations souvent difficiles. Dans ce cadre, un travail conjoint avec la Croix Rouge Française a permis d'identifier les centres d'hébergement d'urgence potentiels sur notre territoire, d'en étudier les capacités et d'organiser leur fonctionnement. Ce travail étant réalisé ; l'année 2011 devrait permettre d'organiser les modalités de l'évacuation et de ravitaillement de ces centres.

Volet déchet :

Un travail réalisé avec le service déchet de l'adn ainsi qu'avec les communes a permis d'élaborer des procédures visant à faciliter le retour à la normale de nos quartiers suite à une crue majeure.

Volet vulnérabilité des réseaux :

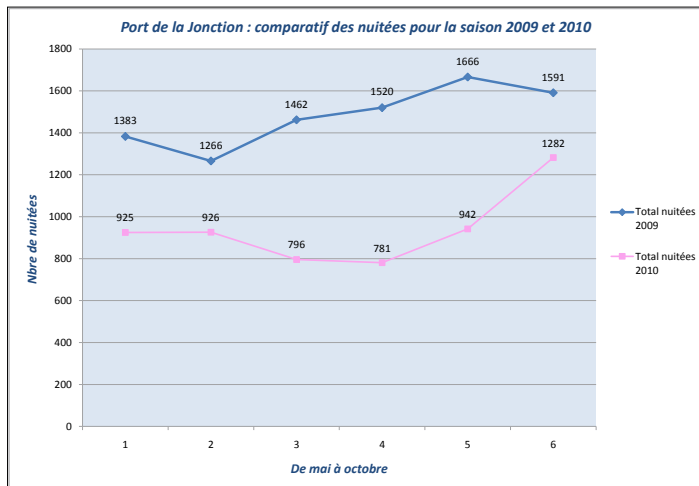
En cas d'inondation de nombreux réseaux de l'agglomération seraient impactés (routiers, électriques, gaziers, eau potable, etc.). Un travail préliminaire débuté en 2010 devrait permettre dans un avenir proche d'acquérir une meilleure connais-

sance de ces vulnérabilités et ainsi de travailler sur leur atténuation ainsi que sur les parades.

Démarche industrielle : des diagnostics gratuits sont mis à disposition de nos entreprises pour réduire leur vulnérabilité au risque inondation.

L'adn accompagne depuis 2009 l'Établissement Public Loire dans une démarche qui permet de proposer à nos entreprises des diagnostics visant à réduire la vulnérabilité de leur activité au risque inondation. Ces diagnostics bénéficient d'un cofinancement adn / conseil régional / fonds européen. Ils sont ainsi totalement gratuits et permettent aux différents acteurs de notre territoire de posséder une meilleure connaissance du risque et d'être accompagnés dans une stratégie de réduction de leur vulnérabilité. L'année 2010 a permis de porter à 16 le nombre de diagnostics effectués sur le territoire de l'adn. **Cette offre sera maintenue en 2011 et permettra à de nouvelles entreprises d'y souscrire.**

Port de la Jonction



“
L'année 2010 est la 8ème année d'exploitation du port. Une année difficile compte tenu d'une conjoncture économique difficile et d'une baisse du tourisme des étrangers
 ”

Dans un contexte économique difficile peu profitable au tourisme, l'activité du port a directement subi les conséquences d'une conjoncture particulière et les répercussions d'une baisse du pouvoir d'achat. Le tourisme des étrangers, clientèle principale des locations de bateaux s'est considérablement ralenti, avec une baisse des nuitées de 33% sur l'ensemble de la saison.

Les perspectives pour 2011

Pour 2011, les demandes déjà enregistrées et l'occupation des bateaux longs séjours au début de l'hiver permettent d'entrevoir une année 2011 plus sereine.

Egrian

(Étude Globale du Risque Inondations sur l'Agglomération de Nevers)

L'année 2010 a été consacrée au travail sur la phase 2 d'EGRAN concernant les propositions d'aménagements et à la communication sur les résultats de la phase 1 : le diagnostic.

La fin du diagnostic sur la problématique inondations a permis d'engager une phase d'information et de concertation vis-à-vis du public via quatre réunions publiques qui ont été précédées d'une exposition où la population était accueillie par les techniciens de l'adn et par les prestataires de l'étude qui répondaient aux questions et interrogations. Cela a permis de partager le diagnostic avec les habitants.

La fin du diagnostic a permis de réunir le comité de pilotage en fin d'année. Le comité de pilotage est constitué des élus et des partenaires financiers et institutionnels et a pour mission la validation de chacune des phases. Le Président de l'adn et le Préfet, ont validé cette première phase.

La seconde phase a permis d'étudier les 6 scénarios d'aménagement proposés. Les premiers éléments ont permis d'en écarter deux qui ne présentaient aucune source d'amélioration du risque inondation et de ne conserver que les 4 autres.

Les perspectives pour 2011

L'année 2011 sera consacrée :

- A l'étude détaillée des 4 scénarios retenus ;
- A l'étude des mesures non structurelles (modalités de gestion de crise, amélioration du bâti...)
- A l'aide à la décision avec l'objectif de donner aux élus et aux partenaires les outils et les moyens d'une décision la plus pertinente possible concernant les solutions d'aménagement.

Tout cela dans l'objectif d'entamer la phase 3 sur la définition de la stratégie globale et du calendrier de mise en œuvre des actions.

Équilibre social de l'habitat



Vue Perspective sur bassin et logements demi-niveaux - Le Ponty 2

Vers la construction d'une stratégie collective en matière d'habitat

En 2010, le processus d'élaboration du Plan Local de l'Habitat (PLH) s'est poursuivi par l'élaboration d'un plan d'actions en concertation avec les acteurs locaux et s'est achevé par la mise en place d'ateliers techniques sur la définition d'un plan pluriannuel validé par le comité de pilotage du PLH.

Parmi une vingtaine de fiche actions, on pourra noter un soutien financier aux opérations de renouvellement HLM, une politique foncière et immobilière d'agglomération en faveur du logement abordable, et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Des logements étudiants pour un territoire accueillant

La première tranche de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une résidence étudiante a été achevée en 2010.

Cette étude a mis en avant la nécessité de créer une offre de substitution au Centre d'Accueil Universitaire (CAU) en cas de fermeture. En effet, il a été montré que le CAU constitue aujourd'hui la seule offre à vocation sociale spécifiquement destinée aux étudiants, et que la structure joue un rôle essentiel dans l'accueil universitaire sur le territoire.

L'étude a conclu du besoin de rechercher un site permettant la création d'une résidence étudiante de substitution.

Pour évaluer la faisabilité de cette hypothèse, l'adn a lancé la deuxième tranche de l'étude mi 2010. Cette étude doit évaluer les conditions techniques et financières de la création d'une résidence étudiante sur le site de l'actuel foyer Clair-Joie.

Les conclusions de l'étude de faisabilité seront livrées courant 2011 et permettront à l'adn et à l'ensemble des partenaires de se positionner sur l'opportunité du projet.

Aire de grands passages des gens du voyage :

En 2010, la Communauté d'Agglomération de Nevers s'est dotée de la compétence « Création et gestion d'une aire de grands passages des gens du voyage ».

Cette compétence permet aujourd'hui à l'adn d'envisager l'aménagement puis la gestion de l'équipement.

En parallèle, la Communauté d'Agglomération de Nevers a sollicité la signature d'une convention de transfert de gestion d'un terrain appartenant à l'Etat, sur lequel l'adn aménagera l'aire.



En 2011

En 2011 le projet de PLH complet sera soumis à l'avis et à la validation du comité technique en janvier et proposé au conseil communautaire au premier trimestre.

Conformément au Code de la Construction et de l'Habitat, il sera ensuite transmis au Comité Régional de l'Habitat pour avis, avant son adoption qui interviendra en septembre 2011.

Fin 2011, la Communauté d'Agglomération de Nevers disposera donc d'un PLH. L'année 2011 sera l'occasion d'engager les premières actions du PLH :

- Etudes préalables à l'OPAH,
- Définition de la programmation HLM de renouvellement,
- Aménagement et ouverture de l'aire de grands passages,
- La convention de transfert de gestion sera conclue,
- L'adn se fera accompagner d'un maître d'œuvre pour la conception de l'équipement,
- Les travaux d'aménagements débiteront au plus tard en avril.

La cohésion sociale, au cœur des préoccupations de l'adn

Depuis 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) remplace le contrat de ville. Il porte sur certains quartiers prioritaires de l'adn et pour aller plus loin, les élus ont par ailleurs signé une Convention Régionale de Cohésion Sociale qui porte sur tout le territoire de l'adn.



Le GIP/DSU de l'adn est la structure administrative et financière autonome qui met en œuvre le CUCS dans le but d'améliorer la vie quotidienne des habitants et de prévenir des risques d'exclusion sociale et urbaine. Il a pour mission la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), du Dispositif de Réussite Educative (DRE) et du CUCS.

La poursuite du CUCS

Dans le cadre de la programmation 2010 du CUCS, le GIP/DSU a instruit 97 dossiers de demande de subvention dont 72 ont été rendus éligibles

par les membres de l'Assemblée Générale du GIP/DSU. 28 associations et 4 collectivités locales ont bénéficié d'un soutien financier.

Le montant de la programmation 2010 du CUCS s'élève à 495 697 €. Les crédits sont répartis selon différentes thématiques :

- Accès à l'emploi et développement économique : 140 800 €,
- Réussite Educative : 166 967 €,
- Habitat et cadre de vie : 89 700 €,
- Prévention de la délinquance : 86 200 €,
- Accès à la santé : 12 030 €.

Et 24 610 € pour le fonds d'aide aux structures qui a soutenu 7 actions sur l'année.

Sur l'ensemble des quartiers CUCS, les actions menées par les associations ou les collectivités locales et soutenues par le CUCS ont concerné 7 315 personnes dont 3165 enfants et 1021 jeunes de plus de 15 ans.

Sur les 72 actions financées :

- 12 actions se sont déroulées sur la Zone Urbaine Sensible (ZUS) de la Grande Pâturée à Nevers,
- 17 actions se sont déroulées sur la ZUS de la Baratte et des Bords de Loire à Nevers,
- 9 actions sur la ZUS du Banlay à Nevers,
- 7 actions sur les quartiers de la fonderie, de la Garenne et du Pont à Fourchambault,
- 3 actions sur le quartier des Revériens à Garchizy,
- 3 actions sur les quartiers Henri Choquet et Crot Cizeau à Varennes-Vauzelles,
- 12 actions concernaient tous les habitants des ZUS de Nevers,
- 9 actions concernaient tous les habitants des quartiers ZUS et CUCS de l'adn.

CRCS

Le Conseil Régional et l'adn ont décidé en 2009 de s'engager dans un projet urbain de cohésion sociale sur une période allant de 2007 à 2013 et soutenu par une convention régionale de cohésion sociale. Le dispositif vient en complément du CUCS puisqu'il concerne les populations de l'ensemble du territoire de l'adn, y compris celles non concernées par le CUCS. Il vise à soutenir des projets d'associations ou de collectivités dans les 6 thématiques suivantes :

- Emploi- développement économique
- Réussite éducative
- Habitat et cadre de vie
- Prévention de la délinquance
- Accès à la santé
- Lutte contre les discriminations

L'adn et le Conseil Régional de Bourgogne ont décidé de la mise à disposition chacun, d'un budget de 125 000€, qui peut ou non être affecté dans sa globalité.

En 2010, 39 projets ont été présentés et 32 ont été retenus pour un financement. L'adn a versé 80 700€ euros, et le Conseil régional de Bourgogne 103 220€.

Pour 2011

En décembre 2010, un nouvel appel à projets a été lancé sur les 6 mêmes thématiques qu'en 2009. 33 dossiers ont été réceptionnés. La commission « cohésion sociale » étudiera donc leur éligibilité technique et financière en début d'année 2011.

Le Dispositif de Réussite Educative (DRE) : accompagner les jeunes et leur famille

Le DRE vise à rendre effective l'égalité des chances pour les enfants et les adolescents des quartiers défavorisés. C'est une approche centrée sur l'enfant de 2 à 16 ans qui fait l'objet d'un suivi personnel et individuel avec sa famille.

Différentes structures interviennent dans le cadre du DRE en fonction du diagnostic réalisé par l'équipe professionnelle pluridisciplinaire.

- Internat d'excellence : 9 enfants ont bénéficié de cet internat en 2010. L'internat d'excellence concourt à l'amélioration des résultats scolaires et du comportement et accompagne les familles avec la mise en place d'aides spécifiques.
- Centre Médico-Psychologique (CMP) : En 2010, 75 enfants ont été orientés. Des efforts ont été faits pour baisser le délai d'attente pour la première consultation et pour avoir une diversification de l'offre thérapeutique. On a également amélioré la réactivité face à l'urgence et renforcé la concertation avec les partenaires.
- Maison de Prévention et d'Accès aux Soins (MPAS) : Elle a accueilli 224 enfants et 108 parents. L'accent a été mis sur la prévention et la facilité d'accès aux soins. Les partenariats avec les professionnels de la santé ont été développés.
- D'autres structures interviennent régulièrement : Espace Ouest animation, Centre socio-culturel de la Baratte, le CCAS de Fourchambault... Au total, depuis 2005, ce sont 545 enfants (457 sur Nevers et 88 sur Fourchambault) et 375 familles qui ont été concernés.



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE est un dispositif qui vise à permettre l'accès à un emploi durable et/ou une formation qualifiante à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion. Depuis 2007, il porte sur tout le territoire de l'adn. Il est mis en œuvre par plusieurs partenaires : l'adn, le fond social européen, le Conseil général, le Conseil régional, l'Etat, le CCAS, Pôle Emploi, la Régie inter-quartiers, Solidarité 58, l'AFPA, le GRETA etc...

En 2010, 108 nouveaux bénéficiaires ont intégré le PLIE.

Le public accueilli est majoritairement féminin (58%) et la plupart

des bénéficiaires est positionnée en formation, les situations d'emplois classiques ne représentent que 25 % des positionnements.

En 2010, le taux de réussite a été de 34%, avec 16% des bénéficiaires qui intègrent une formation, et 18% qui trouvent un emploi.

Sur la durée du protocole 2008 – 2010, les objectifs fixés en termes de sorties positives sont de 50 % (42 % en emploi et 8 % en formation qualifiante). Si le taux prévu en formation qualifiante semble pouvoir être atteint relativement facilement, celui concernant l'emploi risque, vu la conjoncture, d'être plus difficile à réaliser.

Les Grands événements culturels

Cultiver la cohésion et la solidarité

La culture est aussi l'un des atouts majeurs d'un territoire, c'est ce qui le rend vivant et participe à son essor et démontre le dynamisme de ses acteurs. Chaque année, l'adn accompagne et finance des associations locales qui, par la culture, enrichissent le territoire.

Une terre d'évasion Soutenir les grands événements culturels ...

L'adn soutient depuis sa création les grands événements de la vie culturelle ayant un rayonnement d'agglomération, voire au-delà. Les statuts de l'adn précisent que l'enveloppe est destinée aux grands événements identifiés et financés antérieurement

par l'ancien EPCI « Confluences ». Elle soutient ainsi des festivals de spectacle vivant, de lecture et également des associations qui s'impliquent pour développer le paysage culturel local : musiques actuelles, jazz, théâtre, chorale, arts visuels sont autant de courants artistiques mis en avant.

Une compétence culture

En 2009, le bureau communautaire a missionné la commission pour engager une réflexion sur la compétence culture de l'adn, pour savoir qui des communes et de l'agglomération était compétente pour tel ou tel domaine culturel. En 2010, cette réflexion s'est poursuivie, notamment avec la participation des différents acteurs du territoire.

... et la Mission Locale Jeunes

Les élus ont souhaité apporter une aide financière à cette structure qui accompagne et oriente les jeunes de 16 à 25 ans dans leur vie professionnelle.

En 2010, l'adn a soutenu les associations culturelles à hauteur de 900 500€ soit une augmentation de 17,3% par rapport à 2009.

Les perspectives pour demain

2011 marquera un tournant puisque c'est cette année que la réflexion sur la compétence culturelle se terminera et aboutira.

Le soutien aux associations sera également reconduit

NOM	NATURE JURIDIQUE	NATURE DE L'ENGAGEMENT	MONTANTS
À la rue	Association	11ème édition du festival les Z'accros d'ma rue du 9 au 14 juillet 2010	95 000,00
Au Charbon	Association	Programmation 2010 de musiques actuelles et alternatives	115 000,00
Centre Régional de Jazz	Association	Action en faveur du développement du jazz	15 000,00
D'Jazz	Association	24è Rencontres Internationales de jazz du 6 au 14 novembre 2010	132 500,00
L'Ilôt livres	Association	17ème rencontres de l'ilôt livres du 08 au 20 mars 2010	5 000,00
Medio	Association	Actions "Réseau d'échanges et de services", "Accès aux sports" et 24ème édition du festival Nevers à vif du 28 au 31 octobre 2010	23 000,00
Mission Locale Jeunes	Association	Insertion professionnelle et sociale - fonctionnement 2010	116 000,00
Vespa Club de Fourchambault	Association	Les années vespas des 22 et 23 mai 2010	5 000,00
Maison de la Culture	Etablissement Public	Prommation 2010 et arts visuels	510 000,00
TOTAL			900 500

Les finances de l'adn

Chaque année en mars, les élus communautaires élaborent et votent le budget de l'adn lui permettant de financer ses investissements et son fonctionnement. Hormis la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, l'adn ne prélève aucun impôt sur les ménages.

Avec la réforme de la Taxe Professionnelle, la principale ressource de l'adn en 2010 provenait de la compensation relais.

« Jusqu'en 2010, la TEOM est l'unique ressource de l'adn versée par les ménages »

Un budget principal et 8 budgets annexes

Les masses financières sont réparties en 1 budget principal et 8 budgets annexes (Eau, Assainissement, Transports, Port de la Jonction, Lotissement des Chamonds, Lotissement du Bengy, SPANC – service Public d'Assainissement Non Collectif, ZAC Varennes-Vauzelles / Garchizy)

Les chiffres des comptes administratifs (en K €) :

Ce tableau n'inclut pas les opérations d'ordre et les résultats antérieurs

	Fonctionnement		Investissement		Total Général	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budgets Principal	31 091	36 602	2 433	887	33 524	37 489
Budgets Annexes						
Lotissement Chamonds	-	27	25	-	25	27
Lotissement Bengy	46	64	46	-	92	64
ZAC Varennes-Vauzelles / Garchizy	515	26	32	-	547	26
Assainissement	1 199	2 228	1 989	341	3 188	2 569
Eau	1 824	2 673	1 411	211	3 235	2 884
Transports	5 152	5 438	1 458	151	6 610	5 589
Port de la Jonction	112	117	8	-	120	117
SPANC	168	177	-	-	168	177
Total par section	40 107	47 352	7 402	1 590	47 509	48 942

En 2010, l'adn a dépensé sur le budget principal plus de 31 millions € pour la section de fonctionnement et plus de 2,4 millions € pour la section d'investissement.

Sur l'année 2010, pour l'ensemble des budgets ce sont près de 49 millions € de recettes perçues et plus de 47 millions € de dépenses réalisées.

Tous budgets confondus, ces dépenses et recettes se sont traduites

par l'émission de 3 146 mandats administratifs et 1 489 titres de recettes.

Entre 2009 et 2010, les dépenses d'investissement ont diminué, passant globalement de 9,7 M€ à 7,4 M€. Cette tendance s'explique principalement par la signature, début 2009, du Contrat de Territoire. Cette contractualisation, élaborée conjointement par la Communauté

d'agglomération de Nevers et le Pays de Nevers Sud Nivernais, permet d'engager une démarche innovante de stratégie commune sur un territoire fort des 83 communes du pays, de 11 communautés et de 3 villes d'appui. L'année 2010 a été consacrée à la poursuite des actions menées en 2009.



Les ressources de l'adn

Cinq ressources principales assurent le financement des compétences de l'adn.

La suppression de la TP

L'article 2 de la loi n°2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et instauré de nouvelles impositions de remplacement pour les entreprises. En revanche, comme les collectivités locales et leurs groupements ne bénéficieront du nouveau schéma de fiscalité locale qu'à compter de 2011, en 2010 l'adn a perçu une compensation relais.

Cette compensation, destinée à neutraliser budgétairement la suppression de la TP, correspond au plus élevé des deux montants suivants :

- Le produit de TP perçu en 2009
- Le produit des bases de TP 2010 par le taux de TP 2009 dans la limite du taux de TP 2008 majoré de 1 %

S'agissant de l'adn, c'est le 2ème produit qui a été retenu sur la base d'un taux de 15,47 % générant une recette de 18 074 K €. Par ailleurs pour les EPCI à fiscalité propre (ce qui est le cas de l'adn) la compensation relais correspond à la somme du montant ci-dessus et d'un verse-

ment complémentaire qui prend en compte le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) voté au titre de l'année 2010. La fiscalité complémentaire s'est élevée à 40 K €.

La compensation relais perçue après prise en compte des rôles complémentaires a généré une recette de 18 324 K € contre un produit de TP de 17 646 K € en 2009 (soit une progression de 3,84 %).

La DGF : principale contribution de l'Etat pour l'adn

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dont le montant est redéfini chaque année, est prélevée sur le budget de l'Etat et redistribuée aux collectivités locales. Son calcul repose sur le nombre d'habitants du territoire et le degré d'intégration fiscale de l'établissement.

- Montant pour 2010 pour l'adn : 2 394 K €
- Montant par habitant : 34,18 €/habitant
- Evolution : - 2,30 %

Le montant perçu en 2010 a diminué de 2,30 % du fait de la baisse de la population suite au recensement réalisé par l'INSEE et publié en début d'année.

Le versement transport : développer les transports en commun

Les collectivités autorités organisatrices de transports disposent de différentes ressources destinées au financement des transports collectifs et notamment d'une recette spécifique, le versement transport.

Cette contribution patronale est versée par les employeurs, privés ou publics, de plus de 9 salariés, situés dans le périmètre des transports urbains.

Ainsi, l'adn a instauré le versement transport en 2003 et a retenu le taux de 0,6 % de la masse salariale.

- Montant 2009 : 3 201 K €
- Montant 2010 : 3 165 K €

Le versement transport est une ressource indispensable pour développer les réseaux de transports en commun sur l'adn. Il convient de remarquer que le produit 2010 est en légère diminution par rapport à 2009.

La TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est payée par les propriétaires de maisons ou d'appartements en fonction de la valeur locative du logement. Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives.

Chaque année, cette base d'imposition se voit appliquer un taux voté par les élus de l'adn pour calculer le produit dû par chacun. En 2010, les taux de TEOM ont été reconduits.

Les établissements privés et publics sont taxés pour ce même service via la Redevance Spéciale

La TEOM finance en partie la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits par les ménages. En 2010, la recette de la TEOM s'est élevé à 4 609 K €.

La Redevance Spéciale : un contrat avec les entreprises et les administrations

La Redevance Spéciale est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés à des ordures ménagères mais produits par des professionnels : le commerce, l'artisanat, les administrations ou les établissements d'activités tertiaires. Cette taxe est payée par les établissements producteurs de déchets qui utilisent les services de l'adn.

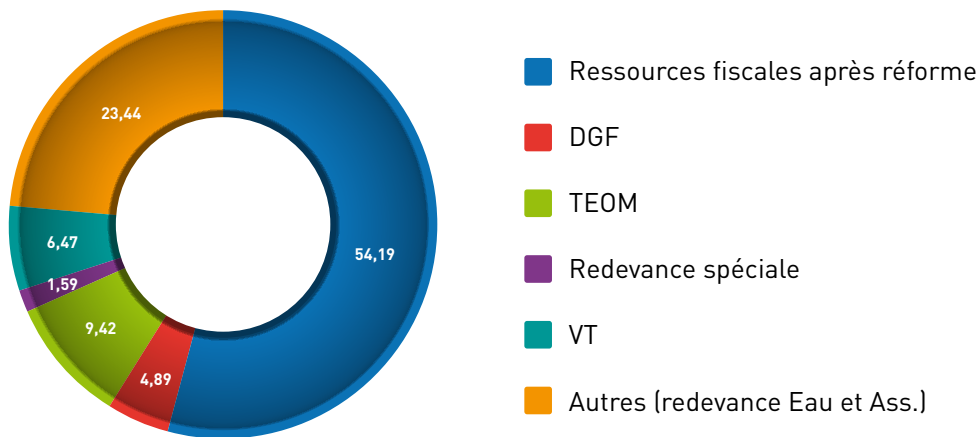
En 2010, la ressource produite par la Redevance Spéciale représente 779 K €.

L'emprunt

L'emprunt est reconnu comme la 3ème ressource des collectivités territoriales. Il permet d'ajuster les recettes aux nécessaires besoins de l'adn, uniquement pour les investissements.

En 2010, l'adn a continué sa stratégie de restructuration de sa dette en procédant au remboursement anticipé de deux emprunts sur les budgets annexes eau et assainissement pour un montant global de 28 624.81 €.

Répartition des ressources de l'adn par type (en %)



Pour 100 euros engagés par l'adn



Ratios du budget principal – comptes administratifs 2010

Dépenses réelles de fonctionnement / population	429,85€/hab
Produits des impositions/ population	327,34 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement/ population	522,25 €/hab
Dépenses d'équipement brut/ population	27,80 €/hab
Encours de la dette/ population (au 31 décembre)	6,84 €/hab
DGF/ Population	34,18 €/hab
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	12,34 %
Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement annuel du capital de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	83,05 %
Dépenses d'équipement brut / Recettes de fonctionnement	5,32 %
Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement	1,31 %

Etat de la dette au 31 décembre 2010 en K€

Budget	Dettes à l'origine	Fin de période	Annuité	Intérêts	Capital
Budget général	2 709	454	295	22	273
Budget Eau	874	175	57	8	49
Budget Assainissement	6 633	4 039	559	51	508
Budget Transports	0	3 222	507	111	396
Budget Bengy	0	877	54	8	46
Budget ZAC	0	604	37	5	32
Total	10 216	9371	1 509	205	1 304

L'adn poursuit le règlement de la dette transférée en janvier 2003 lors de la création de l'agglomération par transformation de la Communauté de communes et de la dissolution des différents syndicats notamment le SIVOM de l'agglomération. En 2010, l'adn a également procédé à des ajustements de sa dette sur le budget général et le budget annexe transport.

Ressources humaines

Un territoire en perpétuelle mutation

Aux compétences multiples sont nécessaires des agents multiples, techniciens, administratifs au nombre de 130 au 31 décembre 2010, soit 5 de plus qu'en 2009.

Sur ces 130 agents 98 constituent la filière technique (75.38%) contre 32 en administratif (24.62%).

94 agents hommes sont présents (88 en technique et 6 en administratif) et 36 agents femmes (10 en technique et 26 en administratif).

La moyenne d'âge des agents est de 40 ans et reste constante malgré les entrées (20) et les sorties de personnel (16), de 41 ans en moyenne pour les hommes et de 36 pour les femmes.

Concernant la répartition par catégorie, 19 agents sont en Catégorie A (+2), 16 en catégorie B (+2) et 95 en catégorie C (+1).

Sur les 130 agents, 17 sont sous le régime contractuel (soit 13.08%), contre 14.4% en 2009.

Ces disparités entre catégories, sexe et une prédominance de la filière technique constituent une nécessité ordonnée par les compétences même de l'adn. L'eau, l'assainissement et les déchets représentent une part importante de l'activité de l'agglomération.

Le coût budgétaire a lui augmenté de 2.13% pour une progression des effectifs de 4%.

Le Document Unique

En 2010, la structure a poursuivi son travail sur le Document Unique, document dans lequel sont recensés les risques des postes de travail et les mesures correctives à mettre en œuvre. Poursuivant son objectif d'une démarche volontariste de prévention des risques, l'adn a nommé 3 ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité) chacun spécialisé dans un

domaine particulier (administratif, collecte / déchets et eau / assainissement).

La formation et l'entretien annuel

L'adn gère des services publics importants pour l'usager (collecte des déchets, eau / assainissement, transports urbains, Port de la Jonction). La structure doit en permanence faire face au défi de la compétence, à la capacité de ses équipes, dans la diversité de leurs métiers, d'être à la hauteur de ce qui est attendu d'elles.

C'est pourquoi, elle se dote progressivement d'outils de gestion des ressources humaines. En 2010, elle a initié toute une réflexion sur la formation de ses agents et a mis en place l'entretien annuel, moment d'échange privilégié entre l'agent et son encadrant.

Par ailleurs, face au recul de l'âge du départ à la retraite il est important de mettre en œuvre des outils de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) et ce d'autant que l'effectif de l'adn est jeune (36 ans en moyenne pour les femmes et 41 ans en moyenne pour les hommes).

Les chargés de mission du territoire

La signature du contrat de territoire en 2009 avec le Pays de Nevers-Sud Nivernais permet de renforcer l'approche territoriale. C'est dans ce cadre que deux chargés de mission, dirigés conjointement par les deux structures, ont été recrutés. Les fonctions de l'un sont dédiées au développement économique, les fonctions de l'autre à l'aide à la personne.

Les démarches concertées

En 2009, un chargé de mission « Environnement et Développement Durable » a été recruté pour coordonner la mise en place des plans communaux de sauvegarde. Ce poste, financé pour moitié par les communes membres via la dotation de solidarité communautaire est un exemple de futures coopérations qui pourront à l'avenir être mises en place entre l'adn et une ou plusieurs des communes membres. En effet, 2009 a permis de lancer la réflexion sur les démarches de mutualisation ascendante ou descendante.

Les perspectives pour demain

En 2011, l'adn poursuivra sa réflexion sur l'hygiène et la sécurité et devra finaliser la rédaction de son Document Unique. Les élus se positionneront sur la Charte de Formation et sur le Plan de Formation. Ce dernier document permettra de planifier sur 3 ans la formation au regard des objectifs de la structure.

En 2011, les actions engagées les années précédentes seront bien entendu poursuivies (COS, le dialogue social, ...) et les réflexions en cours seront développées. Il en est ainsi de la mutualisation de certains services avec les communes membres.

En effet, la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales encourage les processus de mise en commun des moyens matériels, humains et financiers entre les communes et leur groupement. A cette fin, elle enrichit les différents dispositifs de mutualisation existant jusqu'à présent.

Informatique : les actions menées en 2010

Après avoir orienté l'année 2009 principalement sur la reconfiguration de la salle serveur, l'année 2010 a été axée sur la reconfiguration de l'ensemble des postes clients. Cette reconfiguration avait pour but de rendre les postes autonomes en termes de mise à jour, d'alimentation secteur et de contrôle antivirus.

L'ensemble du parc de copieur a également été revu afin de limiter le nombre de copies papier et de privilégier la numérisation des documents et leur impression en recto verso noir via un serveur d'impression. Cette reconfiguration du parc d'impression a permis de supprimer l'ensemble des imprimantes bureautiques encore présentes dans certains secteurs.

La partie sécurité des connexions internet a été revue afin de pouvoir intégrer à terme nos deux sites distants (STEP et Port de la Jonction) et bénéficier pleinement des avantages de la fibre optique. Cette modification permettra également d'intégrer

des serveurs dédiés au web (SIG, Site Web, Site FTP, etc.).

Du côté des applications le service RH a migré ses outils de gestion du personnel devenu obsolète vers un nouvel outil permettant d'intégrer de nouvelles fonctions (gestion des congés en lignes, de la formation, des notes de frais, suivi médical, etc..)

La partie dématérialisation des actes avec le service de la légalité a également été mis en place afin d'accélérer les échanges avec la préfecture. Du côté de la supervision, un outil a été mis en place afin de pouvoir contrôler l'ensemble du parc en termes de matériel, applicatif, etc. Et ainsi pouvoir effectuer des opérations d'amélioration continue et de maintenance préventives.

L'accent a été porté sur l'accueil téléphonique en termes de message et de musique d'attente. Par ailleurs des systèmes de synchronisation téléphone mobile / agenda ont également été mis en place.



Les perspectives 2011

Les perspectives 2011 seront orientées sur la dématérialisation avec la finalisation de la mise en place d'un outil de dématérialisation des courriers entrants et éviter ainsi les nombreuses copies papier.

2011 sera aussi l'occasion de mettre en place une visioconférence en interne. L'accent sera également porté sur la finalisation des interconnexions de nos sites distants et la refonte de notre système de sauvegarde.

Enfin le plus gros projet envisagé en 2011 est la mise en place d'un schéma directeur afin de définir les grandes orientations et les évolutions de notre système d'information dans les 3 à 4 prochaines années.

SIG

Mise en place d'un système d'information géographique (SIG) mutualisé

En 2010, après une session de sensibilisation au SIG auprès des utilisateurs de l'information géographique, un groupe de travail associant des référents de ses communes membres et l'adn a été mis en place. Son travail a permis, avec l'aide du cabinet de consultants SIGEO, de

cerner les attentes et besoins des services et des élus communaux et intercommunaux. Le projet de SIG mutualisé rentrera, en 2011, dans la phase de réalisation du projet.

Modernisation de l'équipement de relevé topographique

Pensé en 2010 et réalisé début 2011, l'adn a fait le choix d'investir dans du

matériel haute précision. Ce nouvel équipement devrait améliorer son service de topographie. Le nouveau matériel offre une précision centimétrique (1cm en X,Y et 5 cm en Z) et augmentera la capacité de travail de l'équipe topographie en réduisant significativement les temps nécessaires aux relevés.

De l'information à la promotion

Informers pour mieux faire comprendre les actions de l'adn, c'est l'objectif des divers supports mis en place et destinés à promouvoir les actions de l'adn et sa politique globale auprès des habitants.

Les perspectives pour demain

L'année 2011 sera une année importante parce qu'elle marquera le début de la réflexion sur le plan de communication de la Ligne à Grande vitesse mais également sur la stratégie de communication à travers plusieurs outils : audit sur le fonctionnement de la communication externe, réflexion sur la communication interne.

Une parution de l'adn magazine tous les trimestres et une approche globale du contenu pour mettre en avant la politique de l'adn.

Sur Internet, l'objectif est d'optimiser la navigation par une mise en page allégée (création d'une rubrique d'actualités...), et la création d'abonnements RSS, création d'un espace Plan Climat et d'une page contrat de territoire et d'outils pratiques (Calendrier de ramassage des ordures ménagères et du tri proposé au téléchargement par communes, moteur de recherche pour le tri sélectif...).

Enfin l'adn poursuivra sa réflexion sur la compétence culture.

L'adn magazine :

Publié 3 fois en 2010, il est un lien essentiel entre les habitants et l'institution. Pédagogique mais aussi pratique il permet à chacun de comprendre les politiques (actions, enjeux, réflexions) mises en place.

La lettre de l'EGRIAN :

publiée 2 fois par an en même temps que le magazine permet d'informer sur l'évolution de la démarche EGRIAN.

Evènementiel :

L'adn participe à de nombreux rendez-vous locaux qui contribuent à renforcer la notoriété de la structure : foire-exposition, semaine de la mobilité, du développement durable, journées rivières vivantes, exposition sur la biodiversité...

Web :

ouvert fin 2008 au public, le site internet est animé et géré au quotidien par une webmestre.

Le site Internet permet d'offrir une information en temps réel et offre une base considérable de données et de renseignements dans tous les domaines de compétence de l'adn.

De même le site de l'adn répond à des demandes émanant des autres territoires qui la concerne puisque l'Ile de France arrive en deuxième position en matière de visites avec 3393 visites sur l'année 2010 (9954 depuis la Bourgogne).



“
En 2010 La fréquentation est en remarquable hausse :
Pages vues + 117.3%
Visites + 144.4%
Visiteurs différents + 155.2% avec 19 144 visiteurs uniques
 ”





adn

Communauté d'agglomération de Nevers

124, route de Marzy - BP41
58027 NEVERS Cedex

Tél. : 03 86 61 81 60

Fax : 03 86 61 81 99

hotel.communaire@agglo-nevers.fr

www.agglo-nevers.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
(17h le vendredi)



10